

Coupe du Monde Qatar 2022 P.6

SAISIE PAR LA FIFA, LA HAAC MET EN GARDE TOUTES LES CHAINES DE TELEVISION QUI S'APPRESENTENT A DIFFUSER LES MATCHS EN VIOLATION DES DROITS DE NEW WORLD TV



TR TOGOREVEIL

Le pari d'une actualité qui réveille

TR 502 du 18 Nov 2022

Prix: 250 FCFA / Etranger 1€



Kpendjal

L'ARMEE TOGOLAISE REPOUSSE UNE ATTAQUE TERRORISTE P.3



« Challenge Premier League »

LA BRASSERIE BB LOME RECOMPENSE SES MEILLEURS DISTRIBUTEURS P.12

Avant-projet de lois de finances 2023
1.957,9 MILLIARDS FCFA
UNE HAUSSE DE 4,4 %
50% CONSACRE AU SOCIAL P.2

LA PROCEDURE D'OBTENTION DU TITRE FONCIER 100% DEMATERIALISEE P.7

Pêche et Aquaculture
LE TOGO ET LE GHANA RENFORCENT LEUR COOPERATION P.5

MIGRATIONS, VULNERABILITES ET DIGNITE HUMAINE AU CŒUR DE LA 4^e EDITION DU FORUM HARMATTAN A L'UNIVERSITE DE LOME P.11

LE ROOFTOP « OPIUM » AUTORISE A ROUVRIRE
« Djene DAKONAM est un ambassadeur pour le Togo. Son image ne doit pas être ternie »
Maire Kossi ABOKA P.13

Le plus grand réseau 4G+ du Togo



TOGOCOM DÉPLOIE SON 1000^e SITE À KEGUE P.8

Le Forfait Internet conçu pour toi!

Plus de mégas pour rester connecté tout le temps.

togocom.tg Avancer. Pour vous. Pour tous.



Composez *909#



Sélectionnez 1- Ça C'est Moi



Sélectionnez Internet



Choisissez le forfait fait pour vous



Togo/Adoption de l'avant-projet de lois de finances 2023

1.957,9 MILLIARDS FCFA

.....UNE HAUSSE DE 4,4 % ... 50% CONSACRE AU SOCIAL

Le budget, exercice 2023 qui a fait l'objet d'un avant-projet de loi de finances est projeté à 1.957,9 milliards FCFA en ressources et charges. L'avant-projet de loi de finance exercice 2023 adopté le vendredi 11 novembre 2022 en Conseil des Ministres, l'avant-projet de loi de finances, connaît une hausse de 4,4 % par rapport à la loi de finances rectificative 2022 équilibrée à 1.875,8 milliards FCFA. Cette augmentation est essentiellement motivée par les préoccupations sociales surtout la vie chère. Les recettes budgétaires sont quant à elles, attendues à 1.187,2 milliards FCFA, soit une augmentation de 117 milliards (+10,9%).

50% consacré aux dépenses sociales

Dans la continuité des précédents budgets et tout en poursuivant la mise en œuvre de la loi de programmation militaire, l'exécutif maintient ses engagements en consacrant de nouveau, une importante part aux secteurs sociaux (santé, éducation, développement à la base, etc.). Ainsi, 623,4 milliards FCFA sont prévus. Un montant en hausse de près de 20% par rapport au budget 2022 où 522,2 milliards FCFA ont été consentis.

Une batterie de mesures innovantes annoncées

Le projet de budget pour 2023 voit également plusieurs mesures nouvelles proposées, dans le but en ligne avec la poursuite des actions d'inclusion sociale et l'amélioration du climat des affaires. Sont notamment annoncées, l'exonération du matériel et des engins utilisés dans les BTP pour soutenir les entreprises, la déductibilité des primes versées pour l'assurance maladie des salariés, la baisse de la patente, pour accompagner notamment les revendeuses de pagne et rendre compétitifs les prix des tissus. La TVM reste suspendue au profit des transporteurs. Enfin, l'exonération de la TVA sur les cantines scolaires est



maintenue, et élargie désormais aux cantines universitaires et d'entreprises.

Les mesures sociales de 2022 seront poursuivies

Dernier point notable dans ce projet, la poursuite des mesures sociales prises par le gouvernement en 2022, afin de lutter contre la

cherté de la vie et améliorer les conditions des populations. « Le budget de l'Etat, exercice 2023, financera également la poursuite du programme d'urgence de renforcement de la résilience dans la région des savanes », a soutenu le Gouvernement.

Selon le Secrétaire général du Gouvernement,

Kanka-Malik NATCHABA, « l'enjeu pour le gouvernement, est de renforcer l'inclusion ». Le projet final devrait être soumis très prochainement aux députés pour validation.

Patrick NIMA

Coopération entre la France et le Togo**EN FIN DE MISSION JOCELYNE CABALLERO FAIT LE POINT AU PRESIDENT FAURE**

Le Président de la République, Faure Essozimna Gnassingbé a reçu ce mardi 15 novembre 2022 l'ambassadrice de France, Jocelyne Caballero en fin de mission au Togo. La diplomatie française a fait avec le chef de l'Etat le point de la coopération entre le Togo et la France durant sa mission. « Nous avons essentiellement parlé de la bonne dynamique de la coopération bilatérale qui a caractérisé mon séjour et des résultats concrets réalisés dans les domaines économique et social pour répondre aux urgences du développement du pays notamment dans la région des Savanes ». Ce partenariat a porté sur plusieurs domaines et particulièrement les programmes d'alimentation en eau potable qui feront l'objet d'une table ronde des bailleurs de fonds afin de permettre au Togo d'atteindre à l'horizon 2025 l'accès universel à l'eau. Mme Jocelyne Caballero a remercié les plus hautes autorités du pays pour leur soutien au cours de son séjour en terre togolaise. Elle a réitéré l'accompagnement de la France au Togo dans la mise en œuvre des projets de développement.

Patrick NIMA

LE TOGO LEVE 33 MILLIARDS FCFA SUR LE MARCHÉ FINANCIER REGIONAL

Le Togo a bouclé vendredi dernier, sa sortie sur le marché financier régional. En quête de 30 milliards FCFA pour financer sa stratégie de relance économique, le pays a de nouveau obtenu la confiance des investisseurs. En tout, plus de 34 milliards de soumissions ont été enregistrées, soit un taux de couverture de 113 %. Les obligations, d'une valeur

nominale de 10 000 FCFA, sont de maturités trois et dix ans, avec des taux d'intérêts respectifs de 5,3% et 6 %. Ces fonds portent à 473 milliards FCFA le montant total mobilisé par le pays sur le marché des titres, alors que le trésor envisage de collecter 663 milliards FCFA cette année.

Togoreveil



Kpendjal

L'ARMÉE TOGOLAISE REPOUSSE UNE ATTAQUE TERRORISTE



Des sources concordantes renseignent qu'une patrouille togolaise est tombée dans une embuscade tendue par des éléments terroristes ce jeudi 17 novembre 2022 à Sankortchagou dans le Kpendjal. Selon les témoignages, les forces de défense et de sécurité togolaises ont réagi promptement et avec vigueur pour mettre en déroute les assaillants qui seraient en grand nombre. Des renforts ont été immédiatement envoyés dans la zone pour les opérations de ratissage. Deux soldats auraient été blessés et évacués au CHR-Dapaong où ils ont été pris en charge. Depuis le 22 Août 2022 et l'attaque contre un véhicule de patrouille qui avait sauté sur une mine artisanale sur l'axe Pognoa-Blamonga, aucun incident d'une telle gravité n'avait été officiellement signalée.

Germain POULI

Assemblée Nationale

QUATRE NOUVELLES LOIS POUR RENFORCER LES DROITS DE LA FEMME

Le Togo poursuit sa politique de promotion de la femme en renforçant ses droits et en promouvant l'équité genre. Pour ce faire, la représentation nationale, en sa 5^{ème} séance plénière de la 2^{ème} session ordinaire de l'année 2022, a voté quatre lois utilitaristes ce 10 novembre 2022. La séance a été présidée par Yawa Djigbodi Tsègan, Présidente de l'Assemblée nationale en présence des membres du gouvernement en l'occurrence Adjovi Lolonyo Apedoh-Anakoma, ministre de l'action sociale, de la promotion de la femme et de l'alphabétisation et Christian Trimua, ministre des droits de l'homme, de la formation à la citoyenneté et des relations avec les institutions de la République. Cette volonté de renforcer les droits de la femme au Togo s'est traduite par le vote de ces quatre lois utilitaristes à savoir la modification de la loi n° 2011-006 du 21 février 2011 portant code de sécurité sociale, la modification de la loi n° 2012-14 du 6 juillet 2012 portant code des personnes et de la famille, modifiée par la loi n° 2014-019 du 17 novembre 2014, la modification de la loi n° 2015-10 du 24 novembre 2015 portant nouveau code pénal, modifié par la loi n° 2016-027 du 11 octobre 2016 et la modification de la loi n° 2021-012 du 18 juin 2021 portant code du travail. Le projet de loi portant modification de la loi n° 2011-006 du 21 février 2011 portant code de sécurité sociale renforce les droits sociaux de la femme en ce qu'elle lui confère non plus la moitié mais la totalité de la rémunération journalière moyenne suite à l'arrêt de travail. En ce qui concerne la loi modifiant le code des personnes et de la famille, elle s'inscrit dans la suite des réformes successives améliorant ainsi le statut civil, le positionnement familial et les droits matrimoniaux. A cet effet, certaines dispositions relatives, entre autres, au délai de viduité ont été soit réécrites, soit simplement abrogées rétablissant



ainsi le droit aux conditions égalitaires de remariage et de la femme divorcée ou de la veuve. L'adoption de cette loi vient ainsi renforcer les droits de la femme, les conditions égalitaires de participation au développement du pays, l'engagement politique permanent en faveur de l'épanouissement de la femme, de la sécurité des familles et du bien-être de toute la population sans distinction. S'agissant de la loi portant modification de la loi n° 2015-10 du 24 novembre 2015 portant nouveau code pénal, modifiée par la loi n° 2016-027 du 11 octobre 2016, elle instaure la protection de la femme contre le harcèlement physique, moral, économique. En outre, elle prend en compte de nouvelles catégories de personnes en l'occurrence les femmes âgées et les handicapées. Quant à la loi portant modification de la loi n° 2021-012 du 18 juin 2021 relatif au code du travail, il est impérieux de souligner la protection de l'emploi de la femme salariée pendant la période de la grossesse, de l'accouchement, du congé de maternité et de l'allaitement.

Adjovi Lolonyo Apedoh-Anakoma, ministre de l'action sociale, de la promotion de la femme et de l'alphabétisation s'est réjouie de l'adoption de ces textes en soulignant qu'elle marque un pas significatif dans la protection de la gent féminine et l'amélioration de ses conditions de vie. « Le gouvernement, sous la houlette du Président de la République, fera un usage judicieux de l'ensemble des lois votées », a-t-elle indiqué. Pour Yawa Djigbodi Tsègan, la Présidente de l'Assemblée nationale, les lois de la République ne peuvent rester figées. Elles doivent être réformées si les conditions l'exigent. Ainsi, le vote de ces lois, en tenant compte des réalités et des contingences de l'heure, consolide les droits de la femme notamment dans les domaines du mariage, de la sécurité sociale, à l'occasion de la maternité et du travail. Les modifications proposées sont la résultante des efforts constants du gouvernement de donner les mêmes chances aux femmes qu'aux hommes. Ces efforts soutenus par la représentation

nationale a fait hisser notre pays au rang de ceux qui tiennent le plus compte de l'inclusion économique, financière et sociale des femmes. « Nous sommes la preuve de cette promotion et c'est une réalité connue par la femme togolaise et connue dans le monde entier. Nous joignons notre voix à celle du gouvernement pour nous inviter à une appropriation de cette vision. Cela nous concerne tous parce que quand ça arrive dans nos familles, nous oublions ces lois que nous avons votées, nous oublions nos positions que nous avons eues. Nos émotions dominent et nous oublions que la femme quelle qu'elle soit, et d'où qu'elle vienne doit être protégée. Nous prions pour que chacun d'entre nous s'approprie cette vision et que la femme togolaise continue d'être au centre de toutes les attentions, cette fleur que nous nous engageons tous aujourd'hui à protéger et à continuer à faire fleurir au firmament de cette nation et que Dieu veille sur le Président de la République pour continuer encore davantage à donner plus de visibilité, plus

de positionnement à la femme togolaise afin que cette nation continue de bénéficier de toutes les valeurs contenues dans la femme. Nous revenons sur cette position du gouvernement qui est connue et qui veut que cette question ne soit pas reléguée à un face-à-face entre la femme et elle-même mais que toute la société togolaise s'approprie ce concept et qu'ensemble nous allons vers un équilibre égalitaire entre la femme et l'homme au sein de nos sociétés », a indiqué la Présidente de l'Assemblée nationale. En effet, le principe constitutionnel de l'égalité des droits entre homme et femme est repris par plusieurs instruments internationaux ratifiés par le Togo notamment la convention des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et le Protocole à la Charte africaine des droits de l'Homme et des peuples relatifs aux droits des femmes. L'internationalisation de ces instruments juridiques internationaux dans l'arsenal juridique national a pour but de promouvoir la femme tout en consolidant les efforts déjà déployés pour sa meilleure protection. Malgré cet important corpus législatif, la situation des femmes dans la société reste toujours plus fragile que celle des hommes. C'est dans ce contexte que s'inscrit les modifications sus-énumérées qui tendent à un rééquilibrage et au renforcement des droits fondamentaux entre les femmes et les hommes notamment dans le mariage, à l'occasion de la maternité, du travail et de la sécurité sociale. La Présidente de l'Assemblée nationale n'a pas manqué d'exhorter les élus du peuple à bien s'impliquer dans les opérations du cinquième recensement général de la population et de l'habitat pour la mobilisation des populations.

Togoreveil

Union Parlementaire Africaine (UPA)

LE TOGO OCCUPE UNE IMPORTANTE PLACE DANS LE COMITE DES FEMMES PARLEMENTAIRES



L'honorable Raymonde Kayi LAWSON est nommée rapporteuse du Comité des Femmes Parlementaires de l'Union Parlementaire Africaine (l'UPA). Cette nomination est intervenue au

cours de la 78^{ème} session du Comité Exécutif et de la 44^{ème} Conférence des Présidents des Assemblées Parlementaires nationales de l'Union Parlementaire Africaine au Zimbabwe. « Nous nous réjouissons de la nomination de l'honorable Raymonde Kayi LAWSON en tant que rapporteuse du Comité des Femmes Parlementaires de l'UPA (Union Parlementaire Africaine), au cours de la 78^{ème} session du comité exécutif et de la 44^{ème} Conférence des Présidents des Assemblées Parlementaires Nationales de l'Union Parlementaire Africaine au Zimbabwe », s'est-il réjoui un compatriote du nom de Kodjo Alexandre AZIABU. « Nous lui souhaitons plein succès », t-il souhaité. Précédemment désigné « Comité de Coordination de la Réunion des Femmes Parlementaires », le comité émet des recommandations et présente des rapports au Conseil directeur.

Marcel SOGLO

Accélération de la Transformation du Gabon

UNE EQUIPE DU CNPAT A L'ECOLE DU CPES TOGO



À la demande des Premières Ministres du Gabon et du Togo, le Conseil national du plan d'accélération de la transformation du Gabon (CNPAT) séjourne depuis lundi à Lomé au Togo. Cette visite a pour objectif d'échanger avec la Cellule Présidentielle d'Exécution et de Suivi des Projets (CPES), Delivery Unit de la présidence de la République togolaise. La délégation gabonaise composée des membres du Secrétariat Exécutif du Conseil national du plan d'accélération de la transformation du Gabon (CNPAT). Le déplacement effectué la semaine dernière s'inscrit dans le cadre des excellentes relations entre Lomé

et Libreville. Le but était d'améliorer l'action de l'entité gabonaise, opérationnel, il y un an. Des rencontres avec des hauts responsables et des visites de terrain ont meublé l'agenda. La CPES est une task-force mise en place en 2017 par le chef de l'Etat. Elle permet de suivre la mise en œuvre des projets de développement du pays. Elle est coordonnée depuis décembre 2020 par Aïcha PERE. Elle est membre d'un réseau africain depuis 2019.

Togoreveil

« Il y a des mutations et changements... il faut apprendre à évoluer avec ce contexte »

GILBERT BAWARA A L'OUVERTURE DU FORUM NATIONAL SUR LE DIALOGUE SOCIAL

Le Forum National sur le Dialogue Social au Togo est ouvert à Kara (420 km de Lomé). Gilbert BAWARA, Ministre de la Fonction Publique, du Travail et du Dialogue Social, a ouvert ce jeudi 10 novembre 2022, dans la ville de Kara, une rencontre avec les acteurs du monde de travail. Pendant deux (02) jours, ces acteurs du monde de travail vont mûrir des réflexions sur la paix sociale durable pour soutenir la productivité des entreprises et des administrations publiques afin de consolider les progrès sociaux. Organisé par le gouvernement togolais avec l'appui du Bureau International du Travail (BIT) et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), ce Forum s'articule autour du thème : « construire et consolider une culture du dialogue social ». Pour Gilbert BAWARA, « le conseil national du dialogue social est comme tout organisme humain. Il y a des mutations et changements, le contexte évolue et il faut apprendre à évoluer avec ce contexte. Cette rencontre fait suite à la tenue des assises nationales sur le dialogue social de 2006, à la signature du protocole d'accord tripartite puis à un certain nombre de réformes institutionnelles qui ont été menées avec la création du Conseil National Social (CNS), avec les lois notamment l'adoption du code du travail d'alors, le statut général de la fonction publique, la mise en place de l'assurance maladie, et tout cela s'adapte (...) ». Selon lui, les mesures mentionnées ont été prises alors que le Togo traversait une crise socioéconomique et politique sans précédent. Après la période de crise, le pays a relancé sa dynamique de développement et a renoué avec une trajectoire d'investissement, de croissance, de création d'emplois. A l'en croire, le pays a mené sur le plan institutionnel des réformes et modernisations. « C'est pourquoi à l'occasion de ce forum, pour jeter des regards rétrospectifs et nous remémorer le contexte et l'environnement qui avaient présidé à la création du CNS et l'évolution du dialogue social, nous avons invité aussi des acteurs clés qui y ont participé à l'époque. Ensemble, nous allons



évolutions qui sont intervenues, voir les adaptations qui sont nécessaires », a-t-il expliqué et cité par Togobreaking news. Ce Forum vise à rendre le dialogue social plus dynamique. L'objectif est d'œuvrer pour un dialogue social plus dynamique et plus productif avec une participation plus engageante des partenaires sociaux. Au menu des deux jours de travaux, les concepts fondamentaux et conditions essentielles de réussite du dialogue social; le dialogue social au Togo de 2006 à 2022 : état des lieux, bilan et perspectives, la liberté syndicale et droit de grève définitions; cadre juridique, fondements et principes de base de la liberté syndicale et du droit de grève. Les centrales syndicales du Togo, représentés par Komi KPODJESSO, Justifient leur présence par l'urgence et une nécessité de revoir leur manière commune de travailler. « L'objectif poursuivi en créant un cadre de concertation entre les 3 piliers de se parler régulièrement pour obtenir une paix sociale afin de créer de meilleures conditions pour le développement de notre Togo », a-t-il déclaré. Une feuille de route sera adoptée avec pour objectif, la refondation du dialogue social au Togo. L'outil devra prendre en compte des réformes institutionnelles, la rénovation de la législation et le renforcement des capacités des acteurs. La mise en place d'initiatives engageantes, l'adoption de stratégies de promotion du dialogue social et les préventions des conflits seront également au centre des préoccupations.

Marcel SOGLO



Pêche et Aquaculture

LE TOGO ET LE GHANA RENFORCENT LEUR COOPERATION

A l'occasion d'une visite de travail lundi 31 Octobre 2022, Madame Hawa KOOMSON, ministre de la Pêche et du Développement de l'Aquaculture du Ghana a été accueilli par son homologue Kokou Edem TENGUE, ministre togolais de l'Économie Maritime, de la Pêche et de la Protection Côtière. Selon les deux parties, cette visite de travail a essentiellement pour but le renforcement de la coopération bilatérale entre le Ghana et le Togo, dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture.

Au menu des échanges entre les deux personnalités et leurs délégations, plusieurs points ont été abordés et ont porté essentiellement sur la lutte contre la pêche illégale, non déclarée et non réglementée (INN), la mise en œuvre d'un repos biologique régional, la lutte contre la piraterie et la mise en œuvre d'un programme régional d'observateurs. Les fructueux échanges ont permis aux deux pays d'aboutir sur la perspective d'instauration d'une période de repos biologique sous régional incluant tous les pays du CPCO, de revisiter la question de la recherche scientifique en matière de pêche avec un programme régional de



recherche scientifique sur les différentes espèces de poissons et de faire l'état du stock en y intégrant la recherche sur le phénomène d'acidification des océans. La lutte régionale contre la pêche INN, le programme régional de surveillance

de la pêche et les obligations des états en matière de surveillance de la pêche et l'utilisation des équipements de surveillance et les exercices conjoints de lutte contre la pêche INN ont également fait l'objet d'un examen particulier entre

le Ministre Edem Kokou TENGUE et Madame Hawa KOOMSON.

Germain POULI

Après le Repos biologique

LES ACTIVITES DE PECHE REPRENENT SUR LE LAC NANGBETO



Les activités de pêche sur le lac de Nangbété ont repris ce 15 novembre 2022 suite à l'annonce faite depuis la semaine dernière par le ministre de l'Economie maritime, de la Pêche et de la Protection côtière, Edem Tengue. Mais selon le communiqué rendu public, l'autorisation de la reprise des activités est soumise à des conditions. L'usage des engins et pratiques de pêche tels que le filet maillant ou épervier de mailles inférieures à deux (02) doigts et demi ; la senne de rivage ; la nasse de moins de trois (03) doigts sont interdits. Il est

également interdit d'utiliser ou des pratiques comme le bambou ; l'acadja/attidja ; le barré-barré, la palangre non appâtée et l'utilisation de produits toxiques. En invitant les acteurs de la pêche et les usagers du lac de Nangbété au respect des bonnes pratiques de pêche par l'usage des engins autorisés, le ministre rappelle que l'exercice de la pêche sur ledit lac est subordonné à l'obtention d'un permis de pêche délivré par la direction des pêches et de l'aquaculture.

Togoreveil

L'AGENCE NATIONALE DE LA METEOROLOGIE REMPLACE LA DGMN

La Direction générale de la météorologie nationale (DGMN) va devenir l'Agence nationale de la météorologie (ANAMET). Le projet de décret portant création, attribution, organisation et fonctionnement de l'Agence nationale de la météorologie (ANAMET) adopté lors du Conseil des ministres du vendredi dernier se situe dans ce cadre. Au regard de l'évolution du contexte actuel et tenant compte de la nécessité d'innover et d'améliorer la fourniture des services météorologiques et climatiques de qualité, il s'est avéré nécessaire de mener une restructuration de la direction générale de la météorologie nationale (DGMN). Il s'agit de transformer la DGMN en une structure répondant aux impératifs d'autonomie, d'efficacité, de souplesse et de simplicité dans sa gestion. L'adoption de ce décret permettra de doter le Togo d'un service de météorologie capable d'exécuter efficacement ses missions, notamment la contribution à la sécurité et la sûreté aéroportuaire, et la fourniture de prévisions et d'informations indispensables aux autres secteurs d'activités concernés. Cette démarche s'inscrit également dans la droite ligne de l'axe 3 de la feuille de route gouvernementale 2020- 2025 qui consiste à moderniser le pays et renforcer ses structures et permettra à la nouvelle structure de remplir efficacement ses missions d'alerte et de prévention contre les risques de catastrophes.

Patrick NIMA



Coupe du Monde Qatar 2022

SAISIE PAR LA FIFA, LA HAAC MET EN GARDE TOUTES LES CHAINES DE TELEVISION QUI S'APPRESENTENT A DIFFUSER LES MATCHS EN VIOLATION DES DROITS DE NEW WORLD TV



La Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) met en garde les télévision autres que le détenteur exclusif des droits de retransmission, qui s'apprentent à diffuser les rencontres de la Coupe du Monde de Football, Qatar 2022. Dans un communiqué en date du jeudi 17 Novembre 2022, l'instance de régulation des médias au Togo porte d'abord à la connaissance de l'opinion que, dans une correspondance en date du 15 novembre 2022 qui lui a été adressée, la FIFA réitère la détention exclusive des droits

de diffusion par la société New world TV. « Nonobstant cette réalité, il circule sur certains médias des informations qui laissent croire que certaines chaînes de télévision autres que le détenteur exclusif des droits de retransmission, s'apprentent à diffuser les rencontres de cette Coupe du Monde de Football. » indique la HAAC qui précise que « toute retransmission partielle ou totale de cette compétition par un quelconque diffuseur est formellement interdite. » En sa qualité d'organe de régulation des médias au Togo, la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la

Communication « invite tous les médias et Sociétés de diffusions exerçant sur le territoire national au respect scrupuleux de la décision de la FIFA. » Pour rappel, la HAAC indique dans son communiqué en date du 17 Novembre 2022 que « Dans le cadre de la 22ème édition de la Coupe du Monde de Football qui se déroulera au Qatar du 20 novembre au 18 décembre 2022, la Société New Word TV a acquis auprès de la Fédération Internationale de Football Association (FIFA), à la suite d'un appel d'offres, les droits de diffusion de la compétition dans les pays d'Afrique

subsaharienne. Cette licence obtenue auprès de l'instance mondiale de football fait de New World TV, la détentrice exclusive des droits de retransmission de cette compétition majeure avec tous les effets de droits qui y sont attachés. » Dans ces conditions, la HAAC tient à rappeler aux médias et sociétés de diffusion que tout contrevenant s'expose à la rigueur de la loi au Togo.

Germain POULI

Réorganisation de la justice

DES INNOVATIONS POUR PLUS D'EFFICACITE ET D'HARMONISATION

Le Togo continue son processus de réorganisation de sa justice. Des innovations ont été apportées par rapport à l'organisation judiciaire de 1978. A la faveur d'une rencontre tenue à Lomé ce jeudi 10 novembre 2022, le Garde des Sceaux, Ministre de la justice et de la Législation, Puis Kokouvi Agbetome a présenté ces innovations apportées par la nouvelle organisation ainsi que sa mise en œuvre. Des avancées majeures ont donc été enregistrées avec l'adoption et l'application de la loi N° 2019-015 du 30 octobre 2019 portant code de l'organisation judiciaire. Conformément au nouvel organigramme, les autorités judiciaires annoncent la création des tribunaux de grande instance dans les chefs-lieux des régions, des tribunaux d'instance à compétence correctionnelle et civile ainsi que des tribunaux d'instance à compétence civile dans plusieurs localités du pays. Il s'agit d'une nouvelle cartographie de la justice togolaise. Afin de mettre en œuvre cette nouvelle cartographie, des chamboulements sont observés au sein de l'appareil judiciaire notamment avec l'affectation des



magistrats. Ces chamboulements selon les explications du Ministre Puis Agbetome, sont nécessaires pour adapter les ressources humaines aux nouvelles données organisationnelles. En outre, les tribunaux de grande instance seront dotés des chambres administratives habilités à connaître les recours pour excès de pouvoir. Ils seront

également dotés des tribunaux de travail. L'autre nouveauté sera la mise à disposition des juges d'application des peines. Ce qui n'existait pas avant. En plus, le respect des principes sacro-saints notamment le double degré de juridiction, la collégialité au niveau des juridictions correctionnelles et surtout la séparation des fonctions judiciaires vont être

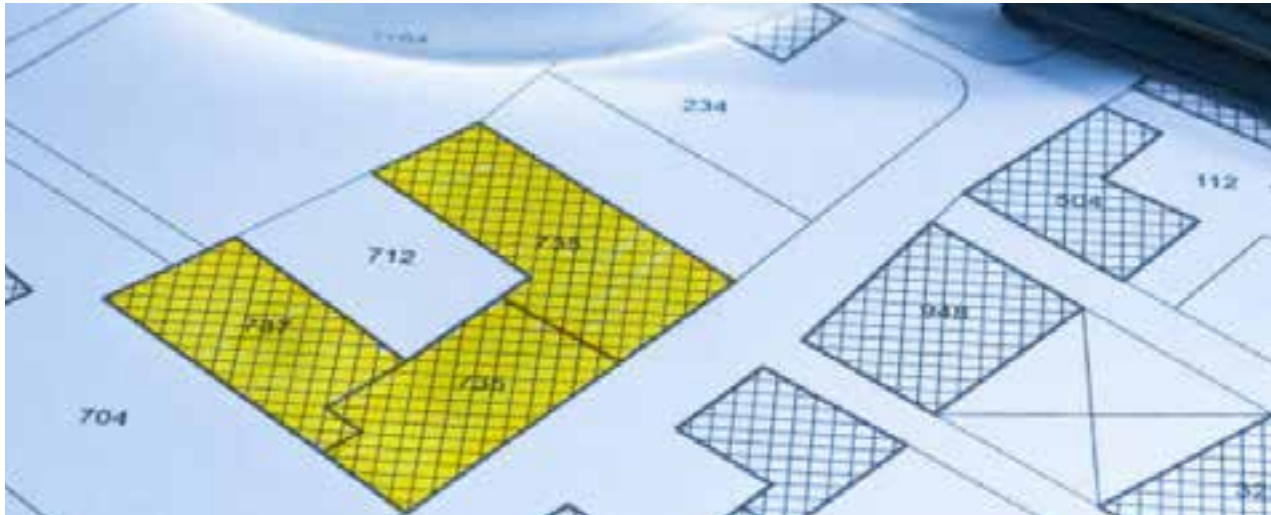
imposés et respectés. « Un seul juge ne peut pas mettre en mouvement l'action publique, instruire un dossier et juger ce dossier », a déploré le Patron de la justice et de la législation togolaise. L'idée de réformer la justice née du programme national de modernisation de la justice a démarré en 2005. L'objectif est d'harmoniser

la législation et de revoir les textes devenus obsolètes donc inadaptés aux problèmes de l'heure. La deuxième idée de cette réorganisation, selon M. Puis Agbetome, est liée à la feuille de route du gouvernement notamment le troisième point de son axe 1 qui demande de tout mettre en œuvre pour l'efficacité et l'amélioration de la justice. « La justice fait de son mieux mais il faut l'améliorer. Et ça va passer par la révision du code de la justice », a-t-il fait savoir Puis Agbetome. Selon les explications, la nouvelle organisation judiciaire renvoie à l'ancien organigramme qui vise à régler les problèmes des justiciables en toute impartialité. Pour Puis Agbetome, « on quitte une ancienne façon de faire pour arriver à une nouvelle manière de faire. C'est ça la réorganisation de l'organigramme judiciaire de notre pays ». Pour lui, « la justice est dynamique. La justice est la base du développement. Elle doit donner satisfaction au peuple. Et pour cela, elle doit être efficace... Le droit évolue et la justice aussi doit évoluer ». Le Togo compte 30 tribunaux avec plus de 200 magistrats.

Marcel SOGLO

Togo

LA PROCEDURE D'OBTENTION DU TITRE FONCIER 100% DEMATERIALISEE



L'obtention du titre foncier est désormais totalement dématérialisée au Togo. Toutes les procédures pour l'obtention du titre foncier, peuvent se faire désormais en ligne. Selon le commissaire général de l'Office Togolais des Recettes (OTR), M. Philippe TCHODIE, cette réforme s'inscrit dans le cadre de la modernisation du foncier et de l'amélioration du climat des affaires. La mesure, selon lui, permet de simplifier les démarches pour les populations et de réduire leurs délais de traitement. La dématérialisation du cadastre vient s'ajouter aux réformes opérées pour le permis de construire. Un projet de décret relatif aux règles applicables aux livres fonciers et registres électroniques, a été adopté. Il s'inscrit dans le programme de modernisation du système national de conservation foncière. L'une des mesures phares entreprises par le Gouvernement pour assainir le climat des affaires concerne le foncier.

Togoreveil

Amélioration des services de Navigation

UNE NOUVELLE CENTRALE ELECTRIQUE ET UN SYSTEME DE BALISAGE LUMINEUX A L'AERPORT DE LOME

Une nouvelle centrale électrique et un système de balisage lumineux pour l'Aéroport International Gnassingbé Eyadema (AIGE) de Lomé. L'infrastructure a été inaugurée le jeudi 10 novembre 2022 par le ministre des Transports Routiers, Aériens et Ferroviaires, Affoh Atcha-Dedji. Réalisé avec le soutien de l'Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et Madagascar (ASECNA), l'ouvrage a pour objectif, assurer la sécurité aérienne sur le continent et d'améliorer les services de navigation de l'agence panafricaine. D'un coût total de 4,2 milliards FCFA, l'ouvrage s'inscrit dans le cadre du Plan de services et

équipements (PSE) de l'ASECNA et aussi, selon le Ministre en charge des transports, cadre avec les objectifs de la feuille de route gouvernementale en matière de développement des infrastructures aéroportuaires. A en croire M. Affoh Atcha Dédji, l'infrastructure « vise à assurer la sécurité aérienne dans les conditions optimales dans notre pays ». L'ASECNA, créée en 1959, a pour mission, le renforcement de la sécurité aérienne sur le continent et compte 18 Etats membres. La nouvelle infrastructure financée à hauteur de 4.202.722.478 FCFA par l'ASECNA, s'étale sur 660m2.

Femi Babatounde



FRIMET
...Une Afrique des métiers

...Une Afrique des métiers

NOS MÉTIERS

- Base de données Spatiales
- Base de données Informatique SQL
- Production Cartographique
- Traitement d'images satellitaires
- Bâtiments et Travaux Publics (BTP)
- Lotissements et financement de lotissements
- Géolocalisation de terrains perdus
- Conception de plans de maisons
- Achat et vente de terrains/maisons
- Suivi des titres fonciers
- Levés et plans de terrains
- Formations

- Systèmes d'Information Géographique (SIG)
- Cartographie
- Géométrie
- Topographie
- Base de données SQL
- Géolocalisation (GPS)
- Architecture

NOS FORMATIONS

Agoè-Nanegbé-Lomé-TOGO, non loin de la Station T-OIL NANEGBE,
WGS: 84 VTM31N X: 296049 Y: 688823

00228 93 73 27 47 / 79 66 14 42

91 15 53 39

afrimetinter@gmail.com

afrimet



Togocom

TOGOCEL | TOGO TELECOM

Filiales du Groupe Togocom

TOGOCOM DEPLOIE SON 1000^E SITE.

Lomé (Togo), le 11 Novembre 2022 – TOGOCOM. Le premier opérateur global qui avance pour vous, est fier d'annoncer le déploiement de son 1000^e site à Kégué. Ce 1000^e site est la concrétisation de l'engagement et du travail de l'ensemble des équipes TOGOCOM qui œuvrent depuis trois ans bientôt à la digitalisation du Togo.

Trois ans bientôt que TOGOCOM s'engage à offrir à tous, un accès égalitaire à la technologie numérique et aux innovations d'aujourd'hui et de demain. C'est l'une de ses missions prioritaires. Et pour se faire, TOGOCOM avance et s'investit, chaque jour un peu plus, pour apporter et rendre plus accessibles les meilleures solutions fixes et mobiles à l'ensemble de la population togolaise.

Aujourd'hui TOGOCOM célèbre avec vous le déploiement de son 1000^e site, fruit de ses investissements conséquents pour connecter tous les togolais, aussi bien dans les hameaux les plus reculés que sur l'ensemble du territoire national.

A travers son programme d'investissements pour le renforcement et la densification de la couverture réseau sur l'ensemble du territoire, TOGOCOM continue d'avancer afin de hisser le Togo parmi les pays de référence en matière de digitalisation et de qualité de service selon les objectifs assignés par l'Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes (ARCEP).

Cet objectif est en phase avec la vision des plus hautes autorités du Togo et l'engagement sans faille du Ministère de l'Économie Numérique et de la Transformation Digitale pour faire du Togo, le véritable hub numérique et logistique de la sous-région ouest africaine.

TOGOCOM exprime sa gratitude au gouvernement togolais et à l'ARCEP pour la création d'un cadre de gestion et de certification favorable à l'émulation du secteur des télécommunications au Togo.

Le lancement du 1000^e site à Kégué, ouvre une nouvelle série de déploiement et réaffirme l'engagement de TOGOCOM à offrir le meilleur de la technologie fixe et mobile à toute la population togolaise. Fort de cet engagement, TOGOCOM a réalisé, au cours de ces trois années, le déploiement de la 5G, l'extension et la densification de la 4G+, de la fibre dans les cinq régions du Togo, afin de permettre aux populations de profiter du Très Haut Débit mobile et fixe.

Selon Monsieur RAI BASGET, Chief Technology Innovation Officer (CTIO) « Le déploiement de ce 1000^e site est quelque chose d'extraordinaire pour le Togo, désormais 88% du territoire national et 98% de la population togolaise sont couvertes par le réseau TOGOCOM. Vive TOGOCOM et Vive le TOGO. »

Pour Tarik Boudiaf, Directeur Général par intérim : « Ce 1000^e site marque un tournant décisif pour le réseau TOGOCOM. Il matérialise la concrétisation des engagements et des investissements de l'ensemble des équipes TOGOCOM qui œuvrent au quotidien pour offrir le meilleur de la technologie mobile et fixe à toute la population. Nous allons continuer d'avancer pour favoriser le développement économique et la digitalisation partout au Togo sous l'impulsion de notre ministère de tutelle. »



Togocom

**À propos de
TOGOCOM**

Précurseur de la technologie 5G au Togo et dans la sous-région, TOGOCOM est le leader du marché togolais des télécommunications. Fruit du regroupement de TOGO TELECOM et de TOGOCEL, TOGOCOM a pour ambition de devenir le champion de la qualité de service aux meilleurs standards internationaux. Son histoire est celle d'un opérateur qui a grandi main dans la main avec l'ensemble des togolais. De la fourniture des premiers services de communication, à la fibre, en passant par les transactions financières via le mobile, le but a toujours été d'accompagner tout un chacun dans un univers technologique qui évolue sans cesse.

Place de la Réconciliation (Quartier Archanté)
Boîte postale : 333 Lomé Togo

Téléphone : +228 22 53 41 01
E-mail : spdgat@togotelecom.tg
Site web : togocom.tg

Avancer. Pour vous. Pour Tous.

Phase pilote de l'alternance dans 10 établissements et centres

UNE SEANCE DE TRAVAIL A REUNI LES PRINCIPAUX ACTEURS CHARGES DE L'IMPLEMENTATION



Le ministère délégué chargé de l'Enseignement technique et de l'artisanat a ouvert ce mercredi 16 novembre 2022 au Lycée d'enseignement technique et professionnel de Lomé une séance de travail avec les principaux responsables et acteurs chargés de l'implémentation de l'alternance dans les établissements et centres retenus pour la phase pilote au cours de l'année scolaire 2022-2023 et la présentation des rapports de fin d'année scolaire 2021-2022. La séance a été ouverte au nom du ministre Délégué chargé de l'Enseignement technique et de l'artisanat par le Directeur de cabinet M. Ikéle Kossi Assedi en présence de Jean Selom Nicoue, Directeur Formation professionnelle et apprentissage. La séance s'inscrit dans la dynamique de l'accompagnement à l'amélioration de la gestion des ETEFP pour une mise en œuvre réussie de la feuille de route gouvernementale 2020-2025. L'alternance est un système de formation fondé sur une

phase pratique et une phase théorique qui permet de concilier le travail en entreprise et la formation théorique en vue de faciliter le développement des compétences théoriques et pratiques nécessaires à l'exercice du métier. « Quand on dit alternance il y a deux choses. Elles s'alternent. L'alternance se fait entre le centre de formation et l'entreprise. Dans l'enseignement technique et de la formation professionnelle, nous avons plusieurs centres. Mais ce sont des centres qui ont et sélectionnés compte tenu de leur effectif et compte tenu des ressources disponibles », a expliqué M. Jean NICOUÉ Directeur Formation professionnelle et apprentissage. Pour cette phase pilote de l'alternance dix (10) établissements ont été sélectionnés à raison de deux (2) établissements par régions. Il s'agit des CFTP Gando et de Cinkassé dans la région des Savanes ; les CFTP Piya et de Bassar dans la Kara ; les CFTP Tchamba et Blitta dans la Centrale. Dans les plateaux il y

a les CFTP Anié et Notsè et dans la maritime et le district autonome du Grand Lomé le Collège Communautaire de Lomé et le CFTP Game. La réforme relative à la phase pilote de l'implémentation de l'alternance dans les établissements/centres d'enseignement technique et de formation professionnelle est réalisée au regard de certaines réalités constatées sur le terrain telles que les faibles effectifs d'apprenants dans l'enseignement technique et la formation professionnelle, l'inégale répartition des effectifs entre l'enseignement technique et la formation professionnelle, l'inadéquation emploi/formation. «C'est ce qui justifie la nécessité de changer de paradigme pour retenir une autre orientation stratégique conduisant à une profonde réforme du régime de fonctionnement des établissements et centres de formation technique et professionnelle en adoptant la formation par alternance telle que préconisée par la loi d'orientation sur l'enseignement

technique et la formation professionnelle. C'est aussi pour apporter une contribution à la problématique de l'inadéquation emploi/formation que la stratégie nationale de l'ETFP vise : un système de développement de compétences techniques et professionnelles (DCTP) de qualité, équitable et accessible à tous, favorisant l'employabilité et la mobilité professionnelle, l'apprentissage tout au long de la vie, et la promotion d'une croissance économique inclusive et un développement durable», a expliqué M. Ikéle Kossi Assedi, Directeur de cabinet du ministère délégué chargé de l'Enseignement technique et de l'artisanat. Pendant 4 jours de travaux, les échanges avec les 10 responsables des centres et établissements retenus ainsi que les responsables chargés des stages dans les établissements porteront entre autres sur les approches de solutions aux difficultés liées au recrutement des apprenants ; les orientations et instructions relatives aux problèmes rencontrés au cours de la rentrée pédagogique. Les travaux permettront également d'aplanir les difficultés liées au placement en stage des apprenants ; de proposer des mécanismes visant à renforcer le partenariat public/privé en matière de développement des compétences techniques et professionnelles dans les centres pilotes d'implémentation de l'alternance. La réussite de la phase pilote de l'alternance dans les établissements/centres retenus facilitera sa généralisation systématique à compter de la rentrée scolaire prochaine dans les autres établissements et centres de formation. Ouverte ce jour la rencontre se tient jusqu'au 19 octobre.

Komla YAWO

LOMÉ MAKE UP WEEK

Premier événement au Togo exclusivement consacré à l'univers du maquillage

08 au 11 décembre 2022

ONOMO Hôtel Lomé

Exposition / vente - Rencontres B to B & networking
Master Class - atelier de formation - Animation
Cocktail de Gala

Info line et réservation
+ 228 70 17 09 93 / 90 14 58 91 / 98 98 05 05

@lomeakeupweek



Dessin de S. Tatchev

L'ONG AIMES AFRIQUE OPERE 215 MALADES



L'Association Internationale des Médecins pour la promotion de l'Education et de la Santé en Afrique (l'ONG Aimes Afrique) a achevé le 10 novembre dernier, sa nouvelle opération médico-chirurgicale humanitaire dans la préfecture d'Agou sur une note de satisfaction. La phase opératoire a permis d'opérer 215 personnes. Dans les détails, 53 personnes ont été opérées dès le premier jour, suivi de 64 le deuxième, 70 le troisième et 28 personnes enregistrées le quatrième jour. Soit 215, au total. Selon les différentes pathologies opérées, la chirurgie générale occupe plus de 91% dont 72,56% d'hernies, 3,26% de kystes, 4,65% d'hydrocèles, 8,37% de lipomes, 0,47% des ectopies testiculaires, 0,47% d'orchites et environ 1,40% de tumeurs.

2,79% est essentiellement constituée de goitre.

Sur les 6,5% de gynécologie effectuée, les fibromes ou myomes étaient les pathologies les plus opérées soient 4,65% suivis de la césarienne 0,93% et des nodulectomies du sein estimées à 0,47%. Et la phase post opératoire des 215 patients se tiendra du 12 au 26 novembre 2022, dans les centres de santé d'Agou. Une formation de renforcement de capacités des praticiens de la médecine traditionnelle et responsables des centres de santé de la préfecture d'Agou, à l'hôpital Bethesda d'Agou a également marqué cette opération foraine.

Marcel Didier Le Doux

L'ONG PLAN A PRIME LES MEILLEURS CANTONS CONTRIBUTEURS DE LA PROTECTION DES DROITS DES ENFANTS ET DES JEUNES

L'ONG Plan Togo encourage les cantons qui contribuent à la protection des droits des enfants et des jeunes. A travers une cérémonie organisée, l'ONG Plan Togo a récompensé les cantons qui ont le plus contribué dans la mise en œuvre de son projet « Protection des droits des enfants et jeunes ». Ainsi, les cantons de Kadjalla et Baga (préfecture de Doufelgou), ont été primés par l'ONG le vendredi 11 novembre, a-t-on lu sur le site société civile média. Ces deux cantons ont été reconnus comme les plus performants en matière de protection des droits des enfants et des jeunes. Ils ont été distingués suite à une évaluation, en juin 2022. Dix cantons étaient en lice pour être récompensés. Il s'agit des cantons de Kadjalla, Alloum, Kantè, Défalé, Agbandé-Yaka, Baga, Ténéga, Siou, Koka et Niamtougou, tous de la zone dans laquelle Plan International Togo met en œuvre le projet (Doufelgou-Kéran). Cette évaluation a été faite suivant un certain nombre de critères et d'indicateurs. Ainsi donc, le canton de Kadjalla, qui a pris la première place avec une moyenne de 86,76 points, a bénéficié d'un chèque de 2 millions de FCFA. Quant au can-



ton de Baga, deuxième au classement avec 66,18 points, il a reçu un chèque d'un million de Fcfa. Les deux cantons ont également reçu une attestation de reconnaissance. La cérémonie a été marquée par la distinction de certains acteurs communautaires pour leur travail bien fait. Tout en saluant la qualité du

travail des Comités de gestion des Projets et des volontaires locaux de production de communautés de parrainage, ainsi que l'implication personnelle des chefs de cantons dans la mise en œuvre des actions planifiées dans les plans cantonaux de développement, Awa Faly Ba, représentante résidente de Plan In-

ternational Togo, a indiqué que la nouvelle approche de son institution pour la cause des enfants, est basée sur la responsabilisation et le renforcement institutionnel des collectivités locales et organisations de la société civile.

FEMI Babatounde

Africube
LE BON GOÛT DE CHEZ NOUS!
Le 1^{er} bouillon
100% naturel
100% local

WWW.AFRICUBE.TG

MIGRATIONS, VULNERABILITES ET DIGNITE HUMAINE AU CŒUR DE LA 4^e EDITION DU FORUM HARMATTAN A L'UNIVERSITE DE LOME



La Clinique d'Expertise Juridiques et Sociale (CEJUS) en collaboration avec la faculté de Droit de l'Université de Lomé a ouvert ce mardi 15 novembre 2022 à l'auditorium de l'UL la 4^e édition du Forum Harmattan. La cérémonie d'ouverture a été présidée au nom du ministre des Droits de l'homme, chargé des relations avec les institutions de la République par M. Djokoto en présence du Doyen de la faculté des Droits de l'UL Prof. Adjita, du représentant du président de l'UL Dr Sosoe et du Directeur exécutif de la CEJUS M. Dieudonné Kossi. La migration humaine demeure l'une des plus grandes causes de violations des droits de l'homme. "Nous sommes tous des migrants", diront certains. Et il est ainsi clair que la migration intéresse tout le monde lors qu'on analyse les facteurs. Le phénomène pose de nos jours des enjeux de sécurité et de dignité humaine face aux obstacles et dangers que rencontrent au quotidien les migrants. La question mérite d'être repensée pour des approches de solutions. En axant la 4^e édition du Forum Harmattan sur le thème

«Migrations, vulnérabilités et dignité humaine», la CEJUS et ses partenaires ont à cœur d'aider à une prise de conscience collective autour des enjeux liés aux migrations ainsi que ses corrélations avec d'autres notions connexes, notamment les vulnérabilités et la dignité humaine. « Tout être humain a besoin d'être respecté et d'être traité avec dignité quelque soit son statut qu'il soit homme libre prisonnier ou quelqu'un qui a déjà perdu sa vie. Il est temps qu'on se ressaisisse. Je pense que le thème est bien venu. Par rapport à ce qui se passe ailleurs, il est temps qu'on cherche les solutions idoines pour que l'être humain soit au centre des préoccupations de toute chose », a laissé entendre Prof. Adjita, Doyen de la faculté des droits à l'UL. La stratégie à adopter face aux conséquences désastreuses qui en découlent selon Dr Sosoe représentant le président de l'Université de Lomé est qu'«il s'agit tout simplement d'inscrire la migration au cœur de nos priorités d'une part en repensant autrement la politique migratoire sur le plan national, régional et international, d'autres parts en créant des

cadres permanents de perfection scientifique où la thématique pourra être abordée dans sa globalité et par une diversité d'acteurs.» Pendant 3 jours, les travaux tourneront entre autres autour de la foire d'expositions et d'information sur la migration ainsi que de différents panels qui sont animés aussi bien par des experts nationaux et qu'internationaux. Les clarifications conceptuelles ; Migrations - Leaders religieux et traditionnels (panel pratique d'Éducation aux médias (panel pratique de discussions) ; Migrations et enjeux sécuritaires ; Genre- Handicap et Migrations sont entre autres thématiques au cœur des panels. « Cette année nous avions justement après réflexion et observations de la scène publique internationale notamment avec l'actualité de la guerre ukrainienne voulu consacrer ce forum au thème migrations, vulnérabilités et dignité humaine parce que nous avons remarqué que les migrants sont souvent bafouillés dans leur dignité et que le migrant lorsqu'il quitte son pays, traine un certain nombre de vulnérabilité. Cette vulnérabilité peut être personnelle ou situationnelle. Il

est aujourd'hui important de penser, de réfléchir autour des liens entre migrations, vulnérabilités et dignité humaine, c'est un triptyque, de sorte à ce que véritablement nous puissions sortir de cette rencontre avec des éléments concrets qui aident à humaniser les politiques migratoires, à humaniser les migrations de façon générale telles qu'elles sont perçues aussi bien par les individus que par les acteurs internationaux je veux mentionner les Etats et les organisations internationales », a déclaré M. Kossi Dieudonné Directeur exécutif de la CEJUS. Selon les organisateurs les médias ont aussi leur part à jouer afin de relever les défis liés à la migration. Ils sont pour l'occasion mis à contribution pour l'édition 2022 du Forum Harmattan. Pour eux les médias ont une grande part de responsabilité en tant que lanceurs d'alerte dans le cadrage et la défense des droits des migrants. Ils ont le pouvoir d'altérer la manière dont les migrants sont perçus et exercent ainsi une influence sur l'élaboration des politiques publiques et de défense. En ouvrant les travaux le représentant du ministre

en charge des droits de l'homme a salué les organisateurs dudit Forum qui cadre parfaitement avec la feuille de route gouvernementale et vient ainsi consolider la politique du gouvernement en matière de migration et de la protection des droits de l'homme. Pour lui la question migratoire doit être traitée en synergie par tous les acteurs. « La migration est une réalité multidimensionnelle qui ne peut être abordée par une seule question de politique gouvernementale. Elle nous interpelle tous et de manière d'avantage plus pressante lors qu'on l'articule autour de la question de la dignité humaine. Ainsi elle se doit d'être inscrite à l'ordre des priorités de chaque domaine de la vie publique comme privée et nécessite l'apport de chaque acteur, organisations internationales, pouvoirs publics, organisations de la société civile...etc. », a souligné M. Djokoto, représentant du ministre en charge des droits de l'homme. Les travaux ont pris fin ce jeudi ce 17 novembre.

Komla YAWO

LE GROUPE ECOBANK S'ENGAGE A REHABILITER L'EPP DJAGBLE



L'édition 2022 de la « Journée Ecobank » a été célébrée le 12 novembre 2022, à Djangblé. L'éducation et l'inclusion financière dans les communautés était au centre des débats. Cette journée consacrée à l'inclusion financière a été l'occasion pour l'institution financière panafricaine de sensibiliser les femmes de la préfecture de Zio sur l'ouverture et les avantages liés à un compte Ecobank et l'inclusion financière. A en croire Yves Mayilamene, directeur des ressources humaines du Groupe Ecobank, «Ecobank ne veut laisser personne pour compte. Et ce sont les femmes de l'association Femmes Vaillantes pour le Développement session Djangblé qui ont la primeur des actions que la banque compte mener.» Cette journée vise à promouvoir le développement. Selon les statistiques, "on estime aujourd'hui que 68% des Africains subsahariens n'ont pas de connaissances financières. 62% des personnes non bancarisées vivent dans des zones rurales,

et 74% des personnes non bancarisées ont un niveau d'éducation primaire ou moins". Il est donc primordial selon le directeur des ressources humaines du Groupe Ecobank d'agir sur les couches vulnérables pour mieux promouvoir le développement. Ainsi pour cette année la banque panafricaine s'engage dans le cadre de cette journée à réhabiliter l'école primaire publique de Djangblé à hauteur de 15 millions FCFA. « Nous envisageons un devis de 15 millions de francs CFA pour une réhabilitation rapide de l'école de Djangblé mais aussi en même temps, on a engagé une collecte de fonds envers tous nos employés et les personnes de bonne volonté pour accompagner nos dames dans leur éducation en matière d'inclusion financière », a-t-il souligné. « L'inclusion financière pour tous, ne laisser personne pour compte », est le thème retenu pour la célébration de journée cette année.

« Challenge Premier League »

LA BRASSERIE BB LOMÉ RECOMPENSE SES MEILLEURS DISTRIBUTEURS



Les meilleurs distributeurs des produits BB Lomé ont été récompensés ce jeudi 17 novembre 2022 à Lomé. Ce couronnement vient marquer la fin de dénouement de trois (03) mois de compétition dénommé « Challenge Premier League ». Il s'agit pour le Leader des Brasseries et des boissons alimentaires au Togo, d'accompagner ses partenaires distributeurs à atteindre leur performance en terme de volume et de vente. « C'est une manière pour nous en tant que structure leader sur ce segment, de pouvoir accompagner nos distributeurs à pourvoir amortir certains coûts

fixes en leur dotant de certains gros lots comme des bons de carburant, les tricycles. La cerise sur le gâteau ce sont lots de terrain à gagner », a Selon les explications du chef service Marketing Ahmed AYANDEDJI. Débutée en juillet dernier, cette compétition qui a pris fin le mois de septembre Ainsi, le Distributeurs IDEA et ENERGIUM repartent respectivement avec un (demi) ½ lot et un ¼ de lot de terrain. Au cours des trois mois de compétition, des lots mensuels ont été également octroyés pour faciliter la mission des distributeurs. Il s'agit notamment des Bons de carburant. Les terrains particulièrement vont

leur permettre d'agrandir leurs activités en installant par exemple des entrepôts ou en ouvrant de nouveaux dépôts de boissons dans des conditions optimales. Pionnière des distinctions, la Brasserie BB n'est pas à son premier du genre. Chaque année, elle encourage ses partenaires à travers plusieurs initiatives parmi lesquelles « Incentive » ou « Challenge Premier League ».

« La course n'a pas été facile. Mais aujourd'hui j'en suis fier. Je remercie le Directeur Général de BB, le Directeur Commercial et Marketing ainsi que tout le personnel. Ce prix nous motive et nous fait

progresser dans nos activités », s'est réjouie Mme MessanDoe épouse MAYIKOU, Directrice du dépôt IDEA, Lauréate du super lot (demi lot de terrain à Lomé). D'autres récipiendaires n'ont pas caché leur satisfaction de collaborer avec le Leader des Brasseries au Togo.

La Brasserie BB Lomé dispose d'une trentaine de distributeurs à travers le territoire togolais. « Ceux qui sont récompensés aujourd'hui sont ceux qui ont vraiment très bien travaillé, vraiment très bien performé et répondu aux critères en terme de vente » a rappelé M. Ahmed AYANDEDJI qui précise que

l'objectif pour la BB, est de renforcer son leadership. Nous sommes très satisfaits. Cette compétition nous a aidé à améliorer nos ventes. La Brasserie BB qui est toujours dans l'innovation ; a également annoncé la sortie d'un nouveau produit qui vient étoffer sa gamme assez variée de bières. Il s'agit de la Doppel Munich Lager (DMD) qui sera officiellement lancée ce vendredi 18 Novembre 2022.

Togoreveil

Lavié à Kpalimé

LA FONDATION SEA LANCE CE VENDREDI LE PROJET D'INCUBATION POUR L'INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE DES JEUNES EN AGROBUSINESS



Le projet d'incubation pour l'insertion socioprofessionnelle des jeunes en agrobusiness sera lancé ce vendredi 18 novembre 2022 à Lavié dans la préfecture de Klouto. Porté par l'icône du football togolais Emanuel Shéyi Adebayor et sa fondation, SEA Fondation, le projet a été présenté lors d'une conférence de presse animée ce mercredi 16 novembre à son domicile à Lomé. Le président de la fondation Emanuel Adebayor était entouré du vice président de la fondation M. Boris Mensah Segbenou et de M. El Allassane Bagaia, représentant du Représentant résident du PNUD au Togo, l'intuition onusienne étant le principal partenaire de la Fondation SEA sur ce projet. Le PNUD à travers son partenariat, signé le 12 octobre dernier réitère son engagement à accompagner la Fondation pour la mise en œuvre du projet. « Notre contribution c'est de surtout renforcer la coopération entre les chaînes de valeur. Notre action sera aussi de

collaborer à travers l'Institut Nationale de la Formation Agricole à travers le ministère en charge de l'agriculture qui permet aussi de renforcer notre complémentarité à travers les filières porteuses. Notre ambition c'est aussi au-delà de notre modeste contribution, le Programme des Nations Unies pour le développement, de pouvoir mobiliser l'ensemble des acteurs étatiques et non étatiques y compris le secteur privé pour essayer de renforcer déjà l'avantage que le Togo a de pouvoir produire beaucoup au niveau local », a déclaré El Allassane Bagaia représentant du représentant résident du PNUD au Togo. SEA Fondation veut à travers ce projet faire de l'agriculture un vecteur de création massive d'emplois. Le projet veut également créer les conditions nécessaires de promotion de l'entrepreneuriat agricole chez les jeunes. Le projet se décline en trois principales composantes: la Formation et création de pool « d'agripreneurs » leaders,

l'Appui à la création d'agro entreprises. Il est attendu à la fin du projet que les jeunes développent dans leurs milieux respectifs des activités économiques leur garantissant des revenus décents le long des chaînes de valeur. Il y a également l'accès des jeunes porteurs de projets au financement. Cette étape assurera la capacité des bénéficiaires à mobiliser et gérer des fonds en se focalisant sur les résultats et la transparence. Ces jeunes auront accès à un financement d'amorçage de la part de la Fondation SEA. De milliers d'emplois seront créés à travers l'initiative. Puisque le projet se propose de former 1050 jeunes sur 3 ans et ses jeunes sont appelés à créer une entreprise dans le secteur agricole. Selon M. Boris Mensah Segbenou, vice président de la Fondation, pour favoriser l'éclosion d'une nouvelle classe des jeunes entrepreneurs qui répondent aux besoins en métiers des territoires dans le secteur agricole, il est opportun que les domaines d'incubation

portent sur les chaînes de valeurs de toutes les filières, notamment les filières végétales (riz, fruits et légumes, soja, manioc, anacarde, sésame, culture de champignon...), les filières animales (volaille, mouton, chèvre, pores, boeufs et...), les filières halieutiques (poissons etc.) ainsi que sur la fourniture de services connexes (Aménagements hydro agricoles. Mécanisation agricole, Distribution d'intrants et d'équipements agricoles, Transformation des produits locaux, Conseils etc.). Pour lui ces filières ont été retenues en fonction de leurs potentialités, leurs rentabilités et des opportunités d'investissement offertes dans le secteur ainsi que de la disponibilité des équipements ou dispositifs de formations théorique et pratique. « C'est un projet d'incubation et d'insertion des jeunes togolais en agrobusiness. C'est-à-dire qu'on va les former, on va les outiller, on va les préparer à devenir des agri entrepreneurs. Nous avons pris des dispositions pour accompagner ces jeunes tout au long de leur parcours jusqu'à la création de leur entreprise », a-t-il ajouté. Pour être sélectionnés, les jeunes doivent répondre aux critères entre autres « être engagé et motivé à prendre son destin en main; Manifester un intérêt pour le domaine agricole ; Démontrer sa disponibilité totale; être âgé(e) de 18 à 35 ans et détenir une idée de projet innovant ou un projet. Il faut également Avoir le soutien d'un parrain ou d'une marraine (caution morale) , Savoir lire, écrire et s'exprimer en français ». Shéyi Adebayor, pour la réussite du projet, veut compter sur la discipline, l'abnégation, la rigueur dans le travail des jeunes. En cette période où les économies ont été mises à terre par l'impact de coronavirus, le président de SEA Fonds, Adebayor réaffirme : « C'est à nous de prendre le relais, de travailler pour préparer les jeunes leaders de demain ». « On va travailler pour pouvoir rehausser le nom de notre pays », a-t-il ajouté. Les organisateurs annoncent également le démarrage des cours la semaine d'après le lancement des projets.

Komla YAWO

Golfe5 : « Djene DAKONAM est un ambassadeur pour le Togo. Son image ne doit pas être ternie » Maire Kossi ABOKA

LE BAR ROOFTOP « OPIUM » EST DE NOUVEAU AUTORISÉ À ROUVRIRE

Après sa fermeture pour diffusion de vidéos obscènes, nuisance sonore et pour obstruction à l'exercice des activités des forces de défense et de sécurité, le Bar Rooftop est autorisé à reprendre ses activités. Le Maire Kossi ABOKA, en présence de ses adjoints et les officiers de police judiciaires, donné son accord de principe à cet effet. Cette autorisation donnée par le premier responsable de la commune Golfe5, est conditionnée par le respect des règles qui régissent l'ouverture et l'exercice des activités de l'hôtellerie au Togo. Les responsables du bar Opium ont pris à cet effet, un engagement de mener désormais leurs activités dans le respect des lois de la République togolaise. « Je soussigné, Monsieur AKAKPO Kodjo représentant le propriétaire de la Résidence OPIUM (résidence hôtelière et Rooftop) en qualité de gérant, ayant son siège à Totsi à l'angle rue de la station-service Total Energies de Totsi, m'engage à compter de cette date auprès de la Commune du Golfe 5, représentée par son Maire, Monsieur Kossi



Agbenyega ABOKA, dans l'exercice de mes activités, à respecter les lois de la République spécifiquement celles relatives aux dispositions du nouveau Code Pénal, aux codes de l'Environnement et de la Santé Publique, et surtout à bannir complètement l'émission du bruit au niveau du Rooftop, sauf en cas d'insonorisation du cadre. En cas de non-respect de cet engagement,

le Rooftop OPIUM s'expose à la rigueur de la loi. En foi de quoi, le présent engagement a été signé en deux (02) exemplaires originaux pour servir et valoir ce que de droit », peut-on lire dans un acte signé ce jeudi 17 novembre 2022. Le coordonnateur de la Résidence Rooftop a remercié les autorités communales qui ont facilité les échanges qui ont abouti



à cet engagement. Pour le Maire Kossi ABOKA, il s'agit d'un acte pris afin d'éviter toute éventuelle dérapage. « Le Chef de l'Etat fait appel à tous les investisseurs nationaux et étrangers pour investir au Togo. Il a mis des conditions, un climat favorable pour les investisseurs nationaux et étrangers. Mais l'anarchie, le désordre et le non-respect des lois

de la République ne vont jamais garantir la protection de l'Etat », a martelé l'autorité communale. Pour sa part, le deuxième adjoint au maire, M. Koubalo BADJAMLA, a fait savoir qu'il s'agit de défendre les intérêts des citoyens qui leur ont fait confiance. « Golfe 5 est pour les investissements sur son territoire ; mais elle ne cautionne pas les dérapages. Il faut que la loi soit respectée », a-t-il rappelé. Les responsables de la commune Golfe5 ont félicité Djene DAKONAM pour son initiative de revenir investir au pays. Pour eux, Djene DAKONAM est une étoile, un ambassadeur pour le Togo. Son image ne doit pas être ternie par ces vidéos. « Dire que c'est chez lui que s'est produite cette vidéo, ne nous honore pas. Si vous posez ces actes derrière lui, vous ternissez son image. Il faut obéir à la loi et elle vous protège. Nul n'est au-dessus d'elle », a précisé le Maire Kossi ABOKA. La résidence Rooftop « OPIUM » est basée dans le quartier Totsi. Elle est composée d'un bar en plein air et sert également de résidence.

Marcel SOGLO

L'ANAT ET LE CBM TOGO LANCENT LE PROJET

« DROITS ET BIEN-ETRE DES PERSONNES ATTEINTES D'ALBINISME AU TOGO »



L'Association nationale des personnes atteintes d'albinisme au Togo (ANAT) en partenariat avec l'organisation chrétienne internationale de développement, Christian Blind Mission (CBM) a lancé le vendredi 11 novembre 2022 le projet sur les droits et le bien-être des personnes atteintes d'albinisme au Togo. Présidé au nom du Ministre de l'action sociale, de la promotion de la femme et de l'alphabétisation par M. Agbonon Kodjo, Directeur général de l'Action sociale, ce lancement est suivi d'un atelier de formation de deux jours de l'équipe chargée de l'exécution du projet. La cérémonie s'est déroulée en présence de Joas N'Biyou, représentant de la Représentante résidente de CBM Togo/Benin et du président de l'ANAT M. Souradji Ouro-Yondou. Exposées au soleil sans aucune mesure de protection, les personnes atteintes de l'albinisme au Togo sont sujettes à des difficultés de santé et d'inclusion sociale. Le projet « droit et bien-être des personnes atteintes d'albinisme » financé par CBM et exécuté par l'ANAT a pour objectif de contribuer à l'amélioration de l'inclusion sociale et économique des enfants et jeunes atteints d'albinisme au Togo. Plus spécifiquement, il vise à améliorer les conditions socio-éducatives, économiques et de santé des enfants atteints d'albinisme et de leurs familles dans la zone du Grand Lomé,

et les préfectures de Zio, des Lacs, Anié, Est Mono, Oti et Tône. Ledit projet s'exécutera sur une période de 3 mois mais avec un suivi accompagnement des bénéficiaires de financement pour une AGR sur une période de 10 mois. Selon le président de l'ANAT M. Souradji Ouro-Yondou, le projet est projet pilote qui vise à tester les capacités de l'ANAT dans le cadre le cadre du partenariat scellé avec CBM Togo. « Plus spécifiquement il s'agit d'offrir des soins de santé ophtalmologique et des lentilles correctrices aux personnes atteintes d'albinisme, de pouvoir soutenir la scolarisation des enfants et des jeunes atteints d'albinisme, soutenir également la réalisation d'Activités génératrices de revenus (AGR) des jeunes vivant avec l'albinisme et des parents d'enfants atteints d'albinisme. Au total il y aura 300 enseignants à sensibiliser pour les conditions scolaires des enfants atteints d'albinisme, il y aura 40 parents atteints d'albinisme qui vont bénéficier de l'appui en réalisation d'AGR et 40 enfants vont bénéficier d'un appui scolaire et de la consultation ophtalmologique. Et enfin 35 jeunes vivant avec l'albinisme vont bénéficier d'une formation en AGR et de subvention pour la réalisation de ces activités », a souligné le président de l'ANAT. Dans ses programmes visant l'inclusion des personnes handicapées dans les initiatives de développement, CBM,

outre ses actions dans le domaine de la Santé oculaire inclusive, mène des actions pour un Développement Inclusif à Base Communautaire (DIBC) axé sur les moyens de subsistance; l'éducation Inclusive; la réadaptation physique et la santé auditive. « En effet, grâce au partenariat qui vient d'être signé entre CBM et l'Association Nationale pour l'Albinisme au Togo (ANAT), CBM entend apporter auprès de l'ANAT son expertise technique avérée en matière de l'inclusion tout en facilitant la mobilisation institutionnelle et communautaire. Par la même occasion, CBM attend de son partenaire l'apport de l'expertise en gestion des projets sur la question de l'albinisme tant au niveau programmatique que financier. Se faisant, CBM Togo/Bénin envisage contribuer à la promotion de l'inclusion des personnes handicapées au Togo en général et plus spécifiquement améliorer l'accès à la santé et à l'éducation et les conditions socio-économiques des enfants atteints d'albinisme et de leurs familles à Lomé et dans les districts de Zio et des Lacs. Le financement de ce projet étant basé sur ses fonds propres, CBM espère voir grandir ce partenariat avec l'exploration des idées de nouveaux projets à soumettre des financements institutionnels beaucoup plus importants », a signifié le représentant de CBM Togo. Selon le représentant du ministre

de l'Action sociale le projet de l'ANAT se situe bien dans le cadre de feuille de route gouvernementale 2020-2025. Pour lui il vient appuyer le gouvernement dans sa quête permanente du bien-être de sa population. « Ce projet vise d'une part à offrir des soins de santé ophtalmologique et un soutien éducatif aux élèves et étudiants vivant avec l'albinisme et d'autre part à soutenir la réalisation d'activités génératrices de revenus de jeunes atteints d'albinisme et des parents d'enfant souffrant d'albinisme. La rencontre de ce jour sera également l'occasion pour vous de découvrir amplement les différentes actions contenues dans ledit projet et de formuler des recommandations visant à améliorer leur réalisation effective pour des résultats tangibles. Le gouvernement à travers mon département a entamé depuis un temps, sur instruction de madame le Premier ministre, une concertation pour l'élaboration d'un plan d'action national sur l'albinisme dans notre pays. Ce plan d'action qui sera porté par le gouvernement s'inspirera du plan d'action de l'Union Africaine sur l'albinisme 2021-2031 et des recommandations des Nations unies pour l'inclusion des personnes atteintes d'albinisme. La réussite dudit projet avec le concours de tous les acteurs ici présents reconfortera véritablement le gouvernement qui reste toujours attentif aux préoccupations des personnes handicapées en général et celles atteintes d'albinisme au Togo. Les personnes handicapées atteintes d'albinisme, en tant que bénéficiaires et agents du changement, peuvent accélérer le processus vers un développement inclusif et durable et promouvoir une société résiliente pour tous », a déclaré M. Agbonon Kodjo Sivah Directeur de l'Action sociale représentant son ministre de tutelle. Créée en 2012 et enregistrée et reconnue comme ONG de développement en 2017, l'ANAT est une association de protection et de promotion des droits des personnes atteintes d'albinisme au Togo.

Elysé J

MALIM
TCHOUKOUTOU ET AWOULA

Le choix de
Cecile Meba

ORACOM

« Trans-en-dance »

LARAF SORT SON PREMIER ALBUM



L'artiste de la chanson togolaise Laraf vient de lancer officiellement son maxi single intitulé « Trans-en-dance ». Le chef d'œuvre a été réalisé au cours d'un concert dédicace tenue ce dimanche 13 novembre 2022 à Agora Senghor à Lomé. Partenaires au rang desquels Togo culture international, Union des artistes et Musicien du Togo, UNAM, le Syndicat des artistes, Interprètes et Auteurs Compositeurs du Togo SARIAC, l'Association pour la Santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant ainsi que les fans et parents ont fait le déplacement pour soutenir leurs artistes. Le spectacle a connu un grand succès grâce au soutien de LYDIA LUDIC et RODIS Togo, sponsors officiels du concert. Composé de quatre titres à savoir "Vévé" qui veut dire douleur, "Emancipé", "Transcendance" et "Ewakadjo", l'album « Trans-en-dance » qui pousse à transcender ses peurs, montre également les étapes de l'artiste vers son accomplissement. C'est à travers une prestation live suivie de l'exposition de l'album en playback, que Fanidji Kassigni Kotchiadjo alias Laraf a su égayer le public par son savoir-faire et la qualité de ses chansons. « Trans-en-dance » se veut être un album un tout petit peu social dans le sens où je raconte mes débuts et mon parcours. Je veux aussi que cette œuvre soit en quelque sorte un miroir pour qui veut se mirer à travers moi et apprendre

un petit peu de la vie. C'est de là j'ai commencé par "Vévé" où il y a la douleur et après ça on s'émancipe en brisant un petit peu les chaînes. Après avoir brisé justement les chaînes on se rappelle de qui on est, de ce qui nous a créé. Là en allant vers Dieu on passe justement par les parents, d'où transcender les peurs et découvrir d'où on vient, c'est-à-dire la lignée. Et après avoir découvert la lignée, il est bien entendu sûr que on sait désormais vers où aller. Et c'est ce que j'appelle la danse. Parce que c'est la danse qu'on va accomplir dans la vie. "Ewakadjo" (4e titre) signifie venez on va danser. Alors si chacun s'est retrouvé, alors venez ! qu'on danse, qu'on fête et c'est Trans-en-dance», a détaillé l'artiste qui s'est réjoui de ce concert et espère que ses surprises seront toujours agréables. Prix Lydia ludic, Laraf est un jeune artiste pétri de talent qui a démarré sa carrière musicale il y a de cela 7 mois, un travail qui a suscité beaucoup d'admiration de la part des partenaires. Le patron de presse Augustin Sizing qui a accompagné l'artiste depuis le début de son projet, le président de l'UNAM Nicaise Koundé, Dr Tsolenyanu de l'ASMENE ont exprimé leur satisfaction pour le travail réalisé par l'artiste avant de lui adresser des mots d'encouragement. Il a également lors de l'événement été fait membres de syndicat des artistes SARIAC en se faisant arborer l'écharpe de l'organisation

par le représentant. «Ce qui m'a intéressé c'est sa volonté d'être engagé au côté du social. Vous avez cela dans la feuille de route du gouvernement togolais. Et si tous les artistes peuvent porter loin ce message, vous voyez qu'on fait d'une pierre deux coups», dira Dr Tsolenyanu. Pour lui en chantant Laraf fait aussi du développement tout en recréant les gens. Laraf a saisi l'occasion de la dédicace de son maxi de quatre titres pour annoncer les perspectives en ce qui concerne sa jeune carrière. En chantant pour sa bien-aimée, M. Fanidji expose en live la phase B de l'album qui sortira bientôt. C'est une chanson de couple, un morceau spécial dédié à sa bien aimée. «Après avoir danser, justement on se rend compte qu'on ne peut pas y aller tout seul. Alors il faut que je fonde une famille et Dieu faisant bien les choses, actuellement j'ai trouvé l'amour de ma vie et c'est pour elle que j'ai chanté », va-t-il précisé. La prochaine étape selon l'artiste est le live 100% et il déclare être accompagné des personnes nécessaires pouvant l'aider à rentrer véritablement "dans la musique profonde". Plusieurs artistes de la musique togolaise entre autres Sister Mabesha, Johnny Assignon, Bibi Reine, Evazyla, Agathe, Yaovi Ketheti ont par leur prestation apporté leur solidarité à Laraf et lui ont souhaité bon vent.

Komla YAWO

LA SAISON 2022-2023 DU CHAMPIONNAT « BIBLIQUE GUINOS » OUVERTE



Le championnat « Biblique Guinos » pour le compte de la saison 2022-2023, est ouvert. Les hostilités de ce championnat ont démarré dimanche le 13 novembre à Lomé à la faveur d'une cérémonie de lancement. A l'occasion, la compétition et ses différentes étapes ont été présentées. Ainsi, cette compétition biblique sera meublée par quatre (04) principales catégories de Championnat à savoir le championnat Yada, le championnat Gamaliel, Enfants et Beree en plus la catégorie spéciale (Guinosko). Des questions bibliques entre autres l'ordre des livres bibliques, les récits bibliques, les versets organisés, les découvertes par indice, les questions Guinos, la découverte des lieux et personnages bibliques, la culture générale biblique sont les exercices répartis dans chaque catégorie. Au total, 53 équipes issues de plusieurs églises de diverses dénominations vont concourir dans les cinq (05) disciplines. Chaque équipe de différentes catégories passeront par les étapes telles que la phase d'essai, les phases éliminatoires puis les phases finales. La compétition démarre à compter de ce mois de novembre avec les phases d'essai et se poursuivront jusqu'au mois de juillet 2023 où sont prévues la pré-finale et la grande finale. Selon le Directeur en charge

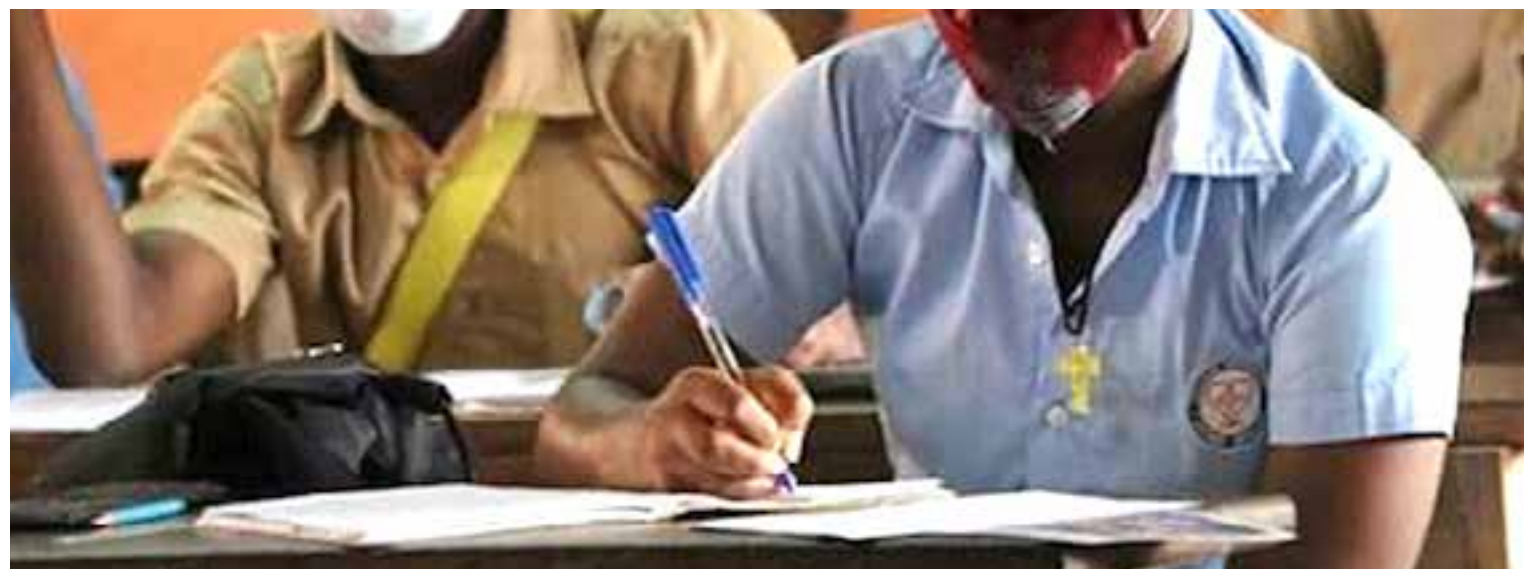
des championnats, Edem Kuevi, un Camp dénommé « Camp Guinos SELAH » prévu en août 2023 va marquer la fin du championnat. Une équipe championne sera dégagée dans chaque catégorie. A en croire M. Edem EKUE, non loin de dégager les meilleures équipes et les primer, l'objectif de ce championnat est de pousser les églises et les chrétiens à posséder de mieux en mieux les écritures, amener les équipes à gagner avant et après sur le plan spirituel. Loin d'être une fondation au sens propre du terme, « La Fondation Guinos » est une Association chrétienne inter dénominationnelle, inter action fructueuse avec la bible. Créée le 10 juillet 2007 et présent dans une dizaine de pays d'Afrique et aux USA, elle a fêté son Jubilé de cristal (15 ans) d'existence. Sa vision est de promouvoir la sainte écriture. Pour atteindre son objectif, « La Fondation Guinos » fait de la Restructuration des livres de la bible, l'organisation de différents championnats, la lecture de la bible et de retraites spirituelles. L'objectif est de stimuler chez les jeunes, la parole biblique. « La Fondation Guinos » entend relever de nouveaux défis après ses 15 ans d'existence et plusieurs initiatives réalisées.

Marcel SOGLO

Nouvelle Année académique

LES DATES OFFICIELLES RETENUES POUR LES EXAMENS ET CONCOURS

Le calendrier des examens et concours de l'année scolaire 2022-2023 a été rendu public ce lundi 14 novembre par les ministères chargés de l'éducation et de l'enseignement supérieur. Selon le communiqué le Probatoire (BAC 1) ouvrira le bal dès le 30 mai 2023, tandis que le Certificat de fin d'apprentissage (CFA) clôturera la saison des examens en septembre. Le BAC 2, toutes séries confondues, aura lieu du 26 au 30 juin. Quelques dates clés à retenir : BAC 1 : 30 mai au 02 juin 2023 CEPD : 13 au 15 juin 2023 CAP : 12 juin au 07 juillet 2023 BEPC : 20 au 23 juin 2023 BAC 2 : 26 au 30 juin 2023. BAC 2 sport : du 15 au 24 mai BT : 25 juillet au 1er septembre 2023 CQP : 28 août au 1er septembre 2023 CFA : 04 au 09 septembre 2023



Le Forfait Internet conçu pour toi!

Plus de mégas pour rester connecté tout le temps.



1
Composez
***909#**



2
Selectionnez
1- Ça C'est Moi



3
Selectionnez
Internet



4
Choisissez le forfait
fait pour vous

*909*1# pour découvrir les forfaits internet spécialement conçus pour toi. Promo valable du 30 septembre au 28 décembre 2022. Plus d'infos au 888

togocom.tg   

Avancer. Pour vous. Pour tous.



Togocom